Image not found or type unknown

Remboursement pension cheval

Par **Phibus**, le **18/12/2014** à **20:03**

BONJOUR marque de politesse
Propriétaire de chevaux, nous avons élu domicile dans une écurie de propriétaires depuis Juin 2013 (sans aucune signature de contrat)et après 18 mois passés dans ses lieux la propriétaire (suite à une altercation verbale) nous a dès le lendemain signifié par un simple SMS Je cite :"Suite aux évènements d'hier vous voudrez bien quitter mon établissement le 31 Décembre au plus tard".
Le SMS a été reçu le 12 Décembre et par conséquent il nous est devenu urgent de trouver une solution alternative adaptée et dès le 17 /12/2014 nous avons changé nos chevaux d'écurie
Bien évidemment cela à un coût (dépense supplémentaire de 280 Euros pour payer la pension dans la nouvelle écurie)et j'aurais souhaité savoir si j'étais dans mon droit de réclamer à l'autre écurie le "trop perçu" de 14 Jours
Merci pour l'attention que vous porterez à ma question

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés